

LA RÉCUP', LA CRÉATIVITÉ À TOUS LES ÉTAGES

DOSSIERS N°48

[mise à jour : 05/2009]



Chaque Belge produit environ 500 kg de déchets par an. Une partie est constituée de « vrais » déchets mais une partie est composée de biens qui pourraient encore servir mais qui sont jetés parce que leur propriétaire ne leur trouve plus d'utilité. Définitivement inutiles ces objets ? Pas si sûr... Découvrez-en plus dans ce dossier consacré à la récup'. Créative ou solidaire, elle constitue un beau pas vers une moindre consommation et des ressources préservées !

Consommer plus et plus vite

Les évolutions de la société de consommation nous poussent à consommer toujours plus et vite, à remplacer rapidement nos biens par de plus performants, de plus « à la mode »... On renouvelle de plus en plus vite nos affaires, réduisant ainsi la durée de vie des objets. Or, en amont des produits se cache pas mal de matières premières et d'énergie nécessaires à leur production. Par exemple, une montre nécessite 20 kg de matériaux pour être produite. Pour une table en bois aggloméré et pieds en acier, l'énergie utilisée est de 22 kWh/kg. La production d'un seul jeans requiert 32 kg de matières et 8000 litres d'eau. Derrière un ordinateur se cachent 240 kg d'énergie fossile, 22 kg de produits chimiques et 1500 litres d'eau. Des chiffres non négligeables, qui font réfléchir et donnent tout son sens à la démarche du réemploi et de la réutilisation.

La récup' : une priorité !

Pour réduire les déchets, il y a plusieurs pistes, classées par ordre de priorité. C'est le concept des 4R : réduire, récupérer, réutiliser, recycler.

D'abord réduire la quantité de déchets que nous produisons. Pour cela, apprenons à nous poser des questions. De quoi ai-je besoin ? De quoi ai-je vraiment envie ? Pour quoi est-ce que je souhaite utiliser mon argent ? Et mon temps ? N'ai-je pas déjà un objet qui remplit cette fonction ou qui ressemble ? L'essentiel est de prendre le temps de réfléchir avant de se ruer sur la première tentation en promo dans un dépliant publicitaire. Avec cette habitude, nos maisons sont moins encombrées et notre portefeuille plus épargné !

Ensuite récupérer (ou réemployer) ou réutiliser. Grâce à ces deux méthodes, on donne une seconde vie aux biens. Souvent, quand on ne se sert plus d'un objet, on considère qu'il est bon à jeter. Pourtant, il pourrait servir à d'autres. En prolongeant ainsi le cycle de vie des produits, on leur permet d'avoir un meilleur bilan environnemental.

En effet, ces objets ont nécessité des matières premières et de l'énergie pour être fabriqués et transportés. Ainsi, la production d'un seul GSM aura nécessité plus de 30kg de matières premières. Dans ces circonstances, quel gâchis d'en changer tous les 6 mois! La récupération (ou réemploi) consiste à récupérer ou à réparer un produit ou une matière pour l'utiliser sans modification de sa forme ou de sa fonction.

Par exemple : réparation d'appareils électroménagers, d'outils, de meubles ou de jouets, rechapage de pneus, retouches de vêtements, utilisation d'emballages en plastique solide comme boîtes de conservation, etc.

Avec la réutilisation, on prolonge la vie d'un matériau ou d'un objet récupéré en lui trouvant un usage différent de son premier emploi. Des nouveaux objets peuvent être confectionnés à partir de pièces ou de fonctions récupérées : jouets, outils, artisanat, matériel pour la construction, etc. A partir de vieux tissus, il est possible de composer une couverture en patchwork ou des marionnettes.

En dernier lieu, recycler permet de transformer la matière comme le papier, le verre, le plastique, le métal, etc. en nouveaux produits. Par exemple, les bouteilles et flacons en plastique PET (polyéthylène) peuvent être recyclés pour la fabrication de tissus d'ameublements, pulls, polars, les canettes en aluminium peuvent être transformées en vélos. Il s'agit bien ici d'une gestion collective et d'un traitement industriel.

Récupérer ou réutiliser à la maison : la créativité au pouvoir !

Nos intérieurs reflètent qui l'on est, c'est un cocon agréable où il fait bon rentrer. D'où l'importance qu'ils nous correspondent et nous ressemblent. Or, aujourd'hui, on va un peu tous dans les mêmes magasins de meubles en kit, on consulte les mêmes catalogues... et on retrouve les mêmes meubles ou accessoires chez les voisins. Chiner, réutiliser des objets, transformer un meuble ancien permettent de réaliser des économies tout en donnant un cachet personnel à nos intérieurs !

Les loisirs créatifs sont d'ailleurs un véritable phénomène de société. La multiplication des salons, revues et sites Internet qui y sont consacrés témoigne de leur succès. On y trouve un plaisir à « faire soi-même » mais aussi des avantages financiers. Ces loisirs laissent souvent une belle place aux matériaux de récupération. Alors pourquoi ne pas se lancer ?

Quelques idées en vrac...

- percer le fond d'un wok inutilisé pour en faire un abat-jour
- poncer et repeindre un meuble en bois et lui appliquer un motif au pochoir pour l'assortir à notre intérieur
- utiliser un ancien carrelage en céramique comme sous-plat
- rassembler précautionneusement dans une boîte les éclats de verre, porcelaine, miroir des objets que l'on casse et s'en servir pour faire de la mosaïque
- transformer une palette en bois en table basse en lui ajoutant des tiroirs et des roulettes
- utiliser des cartons de récup pour fabriquer des meubles (avant de se lancer, mieux vaut cependant consulter un ouvrage spécialisé ou suivre un cours !)
- peindre des bouteilles de vin et/ou les décorer de perles pour en faire des vases
- transformer une chaise de seconde main en balançoire
- recouvrir un pot de yaourt en verre de papier calque et y glisser une bougie pour en faire un bougeoir coloré

Vous avez d'autres idées ? Vous pratiquez souvent la récup' créative ? Venez partager vos expériences sur [notre forum](#)

La récup' « clé en main »

Pas créatif pour un sou ? Fashionista courant après les vêtements vintage ? Etudiant fauché en quête de meubles pour son premier studio ? Ecolo cherchant des alternatives à la société de consommation ? Passionné de déco à la recherche de meubles anciens ou relookés par un artiste ? Il n'y a pas qu'un seul profil chez les adeptes de la seconde main, chacun peut y trouver son bonheur ! Et cela sans avoir à se mettre au bricolage. Plusieurs pistes existent.

On peut tout simplement échanger, troquer, prêter. Des vêtements de bébé, des jouets, des équipements de sports, des DVD, des outils de jardin... Depuis toujours, on prête et on échange de nombreuses choses avec ses amis ou sa famille. Ainsi, au lieu de multiplier les biens, on les partage et on leur permet d'avoir une utilisation plus longue et/ou efficace.

Les artisans et réparateurs, bien que se faisant de plus en plus rares, sont des acteurs importants. Ateliers de retouche, cordonniers, rempailleurs de chaises, dépanneurs d'électroménagers... n'attendent que le retour des clients !

Il existe aussi des initiatives commerciales ou privées, tels que les magasins de dépôt-vente, les boutiques de seconde main, les sites d'enchère sur Internet ou encore les brocantes, les petites annonces...

Pour l'achat et le don en seconde main, notre préférence ira cependant aux entreprises d'économie sociale. Le fonctionnement de ces magasins offre un travail valorisant à des personnes ayant peu de formation et permet la réinsertion dans le monde du travail de personnes en difficulté. C'est un secteur dynamique en pleine évolution. Ces magasins intègrent pleinement les trois piliers du développement durable, à savoir l'environnement, le social et l'économie. Pour les découvrir, il suffit de surfer sur le site de Ressources (www.res-sources.be). Cette association fédère les acteurs d'économie sociale des Régions wallonne et bruxelloise actifs en matière de récupération, réparation, recyclage et revente des produits en fin de vie. Le secteur compte une soixantaine d'acteurs et emploie plus de 4000 personnes.

Ressources a récemment créé « Rec'Up » www.rec-up.be, un label de qualité adopté par 14 associations et entreprises d'économie sociale. Elles se sont engagées dans une démarche professionnelle visant à assurer aux consommateurs un service et des produits irréprochables : vêtements propres et en bon état, mobilier solide, appareils informatiques et électroménagers révisés par des spécialistes, jouets et livres impeccables.

La suite est entre vos mains !

Même si la seconde main pâtit encore trop souvent d'une image de « charité », elle propose une vraie alternative à la consommation effrénée et à l'usage irrationnel des matières premières et de l'énergie. Grâce à une professionnalisation grandissante du secteur, à un certain effet de mode qui rend ses lettres de noblesse au « vintage » ainsi qu'au succès grandissant des loisirs créatifs, la récup' se développe plus rapidement aujourd'hui. Ajoutons encore à cela le prix généralement très intéressant des objets d'occasion ainsi que les avantages environnementaux de la démarche et il n'y a plus aucune raison de ne pas franchir le pas.

A vous de jouer !

Plus d'infos :

- Manuel du réemploi, édité par le Réseau Eco-consommation www.ecoconso.be – aussi disponible au 081 730 730.
- Coordonnées des magasins d'économie sociale disponibles auprès de Ressources : www.res-sources.be, 081 711 581. A consulter aussi, sa brochure « Valorisation des ressources. Mode de (ré)emploi ».
- Au rayon loisirs créatifs des librairies, une grande variété de livres proposant des idées créatives de récup', explications techniques et photos à l'appui.

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

- [1] <https://www.ecoconso.be/fr/La-recup-la-creativite-a-tous-les>
- [2] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/prevention-et-reemploi>
- [3] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/tendances-de-consommation>
- [4] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/recup>
- [5] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>
- [6] <http://www.ecoconso.be/forum/forumdisplay.php?f=55>
- [7] <http://www.res-sources.be>
- [8] <http://www.rec-up.be/>
- [9] <http://www.ecoconso.be/spip.php?article314>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

